BULLETIN BEDOUIN

Juillet - Août
2013

63

EDITO

C'est la rentrée !

2 septembre, retour sur les bancs de l'école pour 70 élèves. Nous nous étions quittés début juillet lors de notre kermesse annuelle, rassemblant toutes les familles ainsi que l'équipe enseignante. A cette occasion, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes durant leur spectacle. Bravo à eux et aux maîtresses qui les ont guidés ! Le temps morose n'empêcha en rien Mr Desrousseaux de préparer une paëlla géante très appréciée de tous, tout comme la kermesse de l'après-midi.

Merci à tous les parents et aux membres des associations A.P.E.L et O.G.E.C qui se sont investit pour que cette manifestation comme celles qui ponctuent l'année soient réussies.

Revenons à cette rentrée où l'A.P.E.L. donna l'occasion aux nouvelles et anciennes familles de se rencontrer autour d'une collation.

Bienvenue à toutes les familles dont les enfants se sont répartis dans nos 3 classes.
28 élèves retrouveront Christine Ferrière et Eliane Bourrat qui partagent la classe de Maternelle. Mélanie Vivat les assistera en tant qu'aide-maternelle, elle assurera aussi l'aide au service des repas durant le temps de midi et la garderie du soir jusqu'à 18h00.
17 élèves en CP/CE1, avec Séverine Bard et 25 élèves en CE2/CM1/CM2, avec Noémie Chazaud.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous et assurons aux parents de tout faire avec leur aide pour faire grandir leurs enfants.

Séverine Bard, directrice de l'école

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JUILLET 2013

Début de séance : 20 heures
Excusés : SIMON Jocelyn, DESORT Georges, Alain CHAUSSENDE, Simone MARJOLLET

↳Choix des entreprises pour réhabilitation du restaurant scolaire :

Monsieur le Maire rappelle que le cabinet d'architecture « J.F MEUNIER », retenu pour cette opération, avait estimé à 135 069 € H.T le montant de la réhabilitation du restaurant scolaire,

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 28 juin 2013, afin de procéder à l'ouverture des plis. Après analyse avec le maître d'œuvre, Monsieur le Maire présente le résultat de la commission d'appel d'offres.

Le Conseil, après un vote à l'unanimité, décide :

► d'attribuer les lots ci-après aux entreprises désignées :

Lot n° 1	**Démolition, Gros œuvre, VRD**	**27 099,61 €**	**Sarl THIVILLIER**
Lot n° 2	**Plâtrerie, Peinture**	**20 790,00 €**	**Ets FRENAY**
Lot n° 3	**Menuiserie bois**	**8 683,00 €**	**Ets JOURNET**
Lot n° 4	**Carrelage**		**Aucune retenue**
Lot n° 5	**Électricité**	**10 346,00 €**	**Ets NOALLY**
Lot n° 6	**Plomberie, chauffage, ventilation**	**40 465,00 €**	**Ets BENIERE**
Lot n° 7	**Équipement cuisine**	**8 500,00 €**	**Ets BENIERE**

La durée du marché est prévue sur une période de 4 mois.
Le total de ce marché de travaux s'élève à la somme de 115 883,61 € H.T.

Pour le lot n° 4 non attribué, le Conseil Municipal devra à nouveau délibérer.

↳ Décision modificative du budget principal :

Après vérification, cette modification n'est pas nécessaire.

↳ Mise en place I.A.T pour les adjoints techniques :

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après débat, il est décidé d'instituer une indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) au profit des adjoints techniques.
Le montant de cette indemnité sera fixé par arrêté de Mr le Maire, tenant compte des contraintes réglementaires et en fonction des critères suivants :

- à la manière de servir de l'agent
- au niveau de responsabilité de l'emploi occupé
- à la valeur professionnelle de l'agent

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

↳ Rapport de la commission voirie :

1) Déneigement : La commission propose une réorganisation du déneigement ayant pour objectif de «raccourcir» les délais d'intervention. Une des solutions serait de mettre à disposition une lame de déneigement à un agriculteur.
Un appel à candidature a été distribué aux différents exploitants agricoles de la Commune.
Une convention sera établie, entre la mairie et l'exploitant retenu, qui fixera les modalités d'intervention.

2) Projet de travaux : réfection de voirie :
La commission propose une intervention sur le chemin communal reliant «Le Planu» au «Pontet» (limite de St Clément Les Places).

Un travail de «reprofilage» de la voie est nécessaire. Des devis ont été demandés à 2 entreprises (EIFFAGE et VIANNAY). Après examen, le Conseil retient la proposition de l'entreprise VIANNAY à Chambost-Longessaigne pour un montant de 3 343,70 € H.T. Ces travaux seront effectués à l'automne 2013.

↳ Bâtiments : Entretien de l'horloge du clocher :

Le Conseil Municipal examine les devis des 2 entreprises reçues (PLAIRE à Sérézin du Rhône (69) et PACCARD à Sevrier (74). Après discussion, les membres du Conseil décident, à l'unanimité, de confier ces travaux à l'entreprise PLAIRE pour un montant de 2 180,31 € T.T.C.

↳ Questions diverses :

1) Récupération des eaux pluviales sur le local voirie :
Le Conseil Municipal étudie la proposition d'installation d'une cuve verticale de 7500 litres, établie par les Ets RAYNARD à St laurent de Chamousset.
Devant cette seule proposition, il est décidé de faire établir un autre devis.
Le choix définitif pourrait intervenir lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

2) Compostage :
La commission développement durable nous fait le compte-rendu d'une rencontre avec Aurélie CHAIZE de la Communauté de Communes. Une commande groupée de composteurs se met en place.
La Commune doit se déterminer pour participer à cette opération et décide de lancer un appel aux habitants du centre bourg afin d'évaluer les besoins.
Le Conseil décide la mise en place de cette opération, pour recycler les déchets de cuisine du restaurant scolaire. L'objectif est de réduire ce type de déchets qui impacte fortement la redevance ordures ménagères.

3) Comice des 4 Cantons :
La réalisation du char pour le défilé est financée par l'association du Comice des 4 Cantons à hauteur de 250 €. Les frais payés par le Comité Inter-Sociétés étant supérieur de 80 €, il est décidé qu'une subvention équivalente serait allouée à cette association.

INFOS MAIRIE

Le 23 août dernier, Mme SEVE nous a quittés discrètement.

Bien que ce ne soit pas l'habitude, nous avons souhaité lui rendre hommage dans ce bulletin.

Mme Sève restera, pour nous, une personne courageuse, disponible et serviable professionnellement mais aussi dans sa vie privée.

Sa principale préoccupation était d'apporter un service au quotidien, pour les habitants du village et des alentours, comme le fait son fils Jean Claude, à qui nous renouvelons notre soutien.

A chaque visite, nous avons pu apprécier son côté accueillant et nous repartions parfois avec quelques mots de réconfort tant sa capacité d'écoute était permanente. Ces paroles bien à elle, concrètes et pleines de bon sens, nous remettaient au contact de la réalité.

Nous la remercions pour les années passées à seconder son mari, qui assurait la tâche de Maire, et aussi pour avoir assumée la responsabilité des clefs des bâtiments communaux. Entre autre, nous n'oublions pas non plus son implication dans la préparation des colis de Noël pour les personnes agées.

Pour bon nombre d'entre nous, elle restera une personne appréciée, qui a marqué la vie du village et ses habitants.

MERCI Mme SEVE.

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Venez découvrir notre nouveau rayon

MANGAS Adultes – ados

7 Séries différentes vous attendent :

L'histoire des trois Adolf
Gen d'Hiroshima
Etc ……

La bibliothèque vous fait voyager grâce à son exposition

La chine, un autre monde des mots

A travers de grandes affiches, venez découvrir la Chine, sa littérature et son art de l'écriture.
L'exposition est ouverte à tous aux horaires habituels de la bibliothèque, jusqu'au 26 octobre.
(Rappel de nos horaires : mardi 11h-12h00 / mercredi 16h-17h30 / jeudi 16h30-18h00 / samedi 10h30-12h00)

À METTRE

- COQUILLES D'OEUFS
- MARC DE CAFÉ
- SACHET DE THÉ
- ÉPLUCHURES DE LÉGUMES
- ESSUIE-TOUT (TOUT DÉPEND DE CE QU'IL A ESSUYÉ)
- PAPIER JOURNAL
- BOÎTE À OEUF EN CARTON
- FLEURS FANÉES
- TONTES DE PELOUSE
(À MÉLANGER AVEC DES DÉCHETS TYPE PETITS BRANCHAGES OU CARTONS DÉCOUPÉS OU À FAIRE SÉCHER AVANT DE LES INTRODUIRE)
- PETITS DÉCHETS VERTS
- ETC.

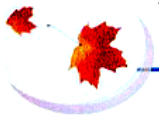

DÉCONSEILLÉ

- AGRUMES
- VIANDES
- POISSONS
- PRODUITS LAITIERS
- NOYAUX
- COQUILLES DE NOIX
- HUILE DE FRITURE
(GROSSE QUANTITÉ > DÉCHÈTERIE)
- GROS DÉCHETS VERTS
- OIGNONS
- AIL
- VINAIGRETTE
- ETC.

SECRETS POUR UN BON COMPOST

- 50 % DE DÉCHETS DE CUISINE ET 50 % DE DÉCHETS VERTS (SEC)
- FRAGMENTEZ LES GROS DÉCHETS POUR UNE MEILLEURE DECOMPOSITION
- BRASSEZ ET AÉREZ
- MAINTENEZ SUFFISAMMENT HUMIDE (ARROSEZ SI TROP SEC)

FOURNISSEURS

ESAT "LA GOUTTE D'OR"

L'ESAT "LA GOUTTE D'OR" SITUÉ À MEYS VOUS PROPOSE DES COMPOSTEURS ET DES LOMBRICOMPOSTEURS EN BOIS DOUGLAS FABRIQUÉS PAR LES RÉSIDENTS.

- COMPOSTEURS 300L
- COMPOSTEURS 600L
- LOMBRICOMPOSTEURS . 4 TIROIRS

ESAT "LA GOUTTE D'OR"
LIEU DIT LA GARE - 69610 MEYS
06.09.75.38.81
YMOLLARD@ADAPEIDURHONE.FR

AGRI SUD-EST CENTRE

AGRI SUD-EST CENTRE SITUÉ À ST LAURENT DE CHAMOUSSET VOUS PROPOSE DES COMPOSTEURS DE 450 À 600 LITRES

AGRI SUD-EST CENTRE
RUE SÉBASTOPOL - 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET
04.74.70.50.26 - MAG614@GROUPE-EUREA.COM

DIFFÉRENTS TYPES DE COMPOSTAGE

COMPOSTAGE EN TAS

LE COMPOSTAGE EN TAS CONSISTE À MÉLANGER DES DÉCHETS ORGANIQUES AVEC DES DÉCHETS VERTS DANS UN COIN DU JARDIN PRÉVU À CET EFFET.
IL CONSISTE À REGROUPER LES MATIÈRES À MÊME LE SOL AFIN DE FORMER UN TAS.

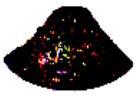

COMPOSTAGE EN BAC

QUE CE SOIT EN INDIVIDUEL OU EN COLLECTIF, LE COMPOSTAGE EN BAC PERMET DE DEPOSER DANS UN BAC AÉRÉ, OUVERT OU FERMÉ VOS DÉCHETS ORGANIQUES.
IL EST PREFERABLE AU COMPOST EN TAS LORSQUE VOTRE JARDIN EST PETIT, IL PEUT NÉANMOINS ÊTRE UTILISE PAR TOUS.

LOMBRICOMPOSTAGE

LE LOMBRICOMPOSTAGE EST UNE EVOLUTION DU COMPOSTAGE PERMETTANT AUX FOYERS SANS JARDIN DE VALORISER LEURS DÉCHETS ORGANIQUES.
LES VERS DE COMPOST INTÉGRÉS DÈS LE DEPART PERMET DE COMPOSTER RAPIDEMENT LES MATIÈRES.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

LE DEMANDEUR DOIT RÉSIDER SUR LE TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS, UN SEUL REMBOURSEMENT PAR FOYER POURRA ÊTRE DEMANDÉ.
DE PLUS, LE NOMBRE DE COMPOSTEURS/ LOMBRICOMPOSTEURS FINANCÉ EST LIMITÉ, DONC N'ATTENDEZ PLUS POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER.
CETTE OPERATION S'EFFECTUE SEULEMENT SUR L'ANNÉE 2013.

LES DEMARCHES À SUIVRE SONT LES SUIVANTES :

- REMPLIR VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ET LE TRANSMETTRE AU SIÈGE DU SIMOLY
ATTENDRE VOTRE RÈPONSE DE PRINCIPE, QUI VOUS SERA TRANSMISE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE OU TÉLÉPHONIQUE
- ACHETER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR DANS L'ORGANISME DE VOTRE CHOIX
- TRANSMETTRE DANS UN DÉLAI D'UN MOIS VOTRE FACTURE D'ACHAT
STIPULANT VOS NOMS, PRÉNOMS, ADRESSE, DATE, NATURE ET MONTANT DE L'ACHAT
AINSI QU'UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE AFIN DE BÉNÉFICIER DE L'AIDE FINANCIÈRE PROPOSÉE PAR LE SIMOLY.

L'AIDE FINANCIÈRE S'ÉLÈVE À 50% AVEC PLAFOND DE 30 € POUR UN COMPOSTEUR DE 300 À 600 LITRES, ET DE 50% AVEC PLAFOND DE 60 € POUR UN LOMBRICOMPOSTEUR DE 20 À 150 LITRES.

FAISONS DE NOS DÉCHETS DE CUISINE UNE RICHESSE

LE SIMOLY AIDE A L'ACHAT DE COMPOSTEUR ET LOMBRICOMPOSTEUR

CHAQUE JOUR NOUS JETONS DES DÉCHETS POUVANT ALIMENTER UN COMPOSTEUR, PROFITONS-EN POUR METTRE NOS POUBELLES AU RÉGIME

SIMOLY
Monts du Lyonnais

CHÂTEAU DE PLUVY—69590 POMEYS
04.78.19.08.57
WWW.SIMOLY.MONTS-DU-LYONNAIS.FR

ENGAGEMENT DU SIMOLY

LE SIMOLY S'ENGAGE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DANS LA REDUCTION DES DÉCHETS, ET PLUS GÉNÉRALEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

DE CE FAIT, LE SIMOLY POURSUIT SON ENGAGEMENT EN PROPOSANT UNE OPERATION "REMBOURSEMENT SUR FACTURE" AFIN DE PROMOUVOIR LE COMPOSTAGE ET LE LOMBRICOMPOSTAGE AUPRÈS DES HABITANTS DES MONTS DU LYONNAIS.

POURQUOI COMPOSTER ?

LE COMPOSTAGE PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES :

- **LA REDUCTION DU VOLUME DES DÉCHETS**, DONC DES COÛTS LIES AUX TRANSPORTS, AINSI QU'À L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
- **LA REDUCTION DE LA POLLUTION QUE PEUT ENGENDRER NOS DÉCHETS**
- **LA VALORISATION DE CES DÉCHETS POUR L'ENRICHISSEMENT DES SOLS**

COMPTOIR DU VILLAGE GAMM VERT

COMPTOIR DU VILLAGE VOUS ACCUEILLE À ST MARTIN EN HAUT AINSI QU'À CHAZELLES SUR LYON ET VOUS PROPOSE DIFFÉRENTS COMPOSTEURS DE 300, 400, 450 ET 600 L

COMPTOIR DU VILLAGE

AVENUE DE VERDUN - 69850 ST MARTIN EN HAUT
04.78.48.60.34 - MAG618@GROUPE-EUREA.COM

ROUTE DE SAINT GALMIER - ZI DE MONTALEGRE
42140 CHAZELLES SUR LYON
04.77.54.23.12 - MAG003@GROUPE-EUREA.COM

ECO-WORMS

ECO-WORMS VOUS PROPOSE DES LOMBRICOMPOSTEURS PLASTIQUE COLORÉS

ECO-WORMS
139 RUE GRAND CHAMP - 38140 APPRIEU
08.92.23.32.38 - CONTACT@ECO-WORMS.COM

AUTRES FOURNISSEURS

JARDIN DE ROCHEFORT - ST MARTIN EN HAUT,
BML - ST MARTIN EN HAUT, ET BIEN D'AUTRES...
CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE !

ATTENTION : L'ACHAT DES VERS ET DU BRASSE COMPOST NE SONT PAS SUBVENTIONNÉS

VENTE DE COMPOSTEURS

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE RECYCLE (25 €)

Capacité : 290 litres
Hauteur : 74 cm – profondeur : 64 cm – largeur : 64 cm

Quatre trappes d'extraction. Fentes d'aération sur les quatre côtés. Toit entièrement amovible. Livré en kit à monter sans visserie.

COMPOSTEUR EN BOIS (40 €)

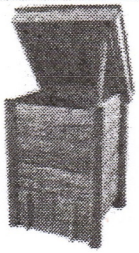

Attention : photos non contractuelles

Capacité : 575 litres
Hauteur : 82 cm – profondeur : 99 cm – largeur : 87 cm

Deux portes superposées afin de faciliter le suivi du compostage. Extraction du compost avec une pelle, en enlevant les deux portes. Toit permettant l'effet de thermo-compostage. Livré en panneaux pré-montés avec la visserie nécessaire.

Compris dans les propositions :

Bio-seau de 10 litres pour faciliter le transport des matières fermentescibles depuis la cuisine jusqu'au composteur.

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Trésor Public lors du retrait du composteur au centre de transfert de Ste Foy l'Argentière (face aux Tuileries IMERYS)

➤ **Pour commander** ou **pour tout renseignement, contactez :**

Maud Saint-Sorny ou Maud Chollet
Tel : 04 78 19 08 57 ou au 04 78 19 08 58
E-mail : letrimalin@simoly.fr
SIMOLY Château de Pluvy
69590 POMEYS

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

ASSOCIATIONS

COMITE INTER-SOCIETES

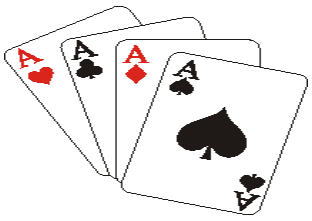

CONCOURS DE BELOTE

A LONGESSAIGNE

LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013

à 14 heures
Salle polyvalente

Toutes les doublettes seront primées
Casse croûte offert

SOCIETE DE MUSIQUE L'EVEIL

RENTREE MUSICALE

Après leur repos estival, les musiciens vont reprendre leurs répétitions dès le vendredi 18 octobre.

Notre association recrute en permanence et peut accueillir toute personne tentée par un instrument.

Vous pouvez vous manifester par téléphone (04.74.70.17.03), venir à l'une de nos répétitions les vendredis soirs ou assister à l' ***assemblée générale*** qui aura lieu le ***vendredi 4 octobre.***

BROCANTE

Elle a eu lieu traditionnellement le 1e dimanche de septembre, sous le soleil . Merci aux promeneurs et exposants qui ont animé la place du village.

L'après-midi, 80 personnes ont participé à notre concours de belote, confortablement installées sous le chapiteau.
Ceci a permis de poursuivre les festivités jusqu'en fin de journée.

L'OASIS BEDOUINE

L'association vous invite à participer à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le
VENDREDI 25 OCTOBRE 2013 à 20 H 30
à la Maison des Associations

LONGESSAIGNE

CLUB DU VILLAGE FLEURI

REPAS DANSANT
AVEC PATRICIA ET ALBERT

Samedi 12 Octobre 2013

A 12 H 00

SALLE POLYVALENTE

Menu

Salade composée/Moules frites à volonté/Fromage/Dessert

1 Kir et 1 café compris

PRIX : 23€

Après midi dansant 8€ (à partir de 15H)

Inscriptions avant le 30 septembre 2013 au :

04 74 70 18 21 ou 04 74 70 11 20

imprimé par nos soins

INFOS DIVERSES

ECOLE DE LONGESSAIGNE
« SAINTE BLANDINE »
MATERNELLE ET PRIMAIRE

Le 29 juin 2013 la kermesse de l'école Sainte Blandine s'est bien déroulée malgré le temps pluvieux.

Les enfants, entourés par les institutrices, ont montré leur spectacle devant les parents, grands parents et amis.

Une vente de billets de tombola a été proposée pendant l'apéritif avec beaucoup de succès.

La paëlla servie au repas a été très appréciée.

Le temps n'était pas propice aux jeux extérieurs, il a fallu organiser rapidement la kermesse dans la salle avec beaucoup de participation des enfants et adultes.

Résultat de la tombola :

1er lot : 2 entrées à Walibi : Iris Peronne
2ème lot : 2 entrées au Futuroscope : Jean-Marie Comby
3ème lot : 3 entrées à Salva Terra : Noémie Courbière
4ème lot : 2 entrées au musée des miniatures : Juliette Martinie
5ème lot : 2 entrées au musée des miniatures : Léonie Fayolle
6ème lot : 2 entrées ½ tarifs à Touroparc : Tom Courbière
7ème lot : 2 entrées enfant à la ferme aux crocodiles : Esteban Boinon
8ème lot : 2 entrées Royal Kids : Honorine Blanc
9ème lot : 2 entrées au parc de Courzieu : Laurent Ducreux
10ème lot : 2 repas Crescendo : Mathis Ducreux

Elisabeth Fayolle, *Présidente de l'OGEC de l'école Sainte Blandine*

Nous vous invitons à noter que l'école animera le village le vendredi 6 décembre à partir de 18 H 30.

~~~~~~~~~~~~~~~

Buffet - Buvette

~~~~~~~~~~~~~~

Un concert interprété par la chorale de Pomeys suivra dans l'église à 20 H 30.

INFOS DIVERSES

CONSCRITS DES CLASSES EN 8

Pour tous les membres des Classes en 8

La journée de la demi-décade est fixée au

Samedi 23 Novembre 2013

Afin d'organiser au mieux cette journée, une réunion se tiendra
le mercredi 25 septembre 2013 à 20 heures à la Maison des Associations

OPERATION COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Devant le succès de la précédente commande groupée en juin, qui a permis de négocier des prix attractifs, le syndicat agricole renouvelle cette action à destination de l'ensemble des habitants de Longessaigne.

Pour se faire et pouvoir bénéficier de cette action, il vous suffit de remplir, ou recopier les informations sur papier libre et déposer le coupon-réponse dans la boite aux lettres de :

Mme PONCET Monique
Le Bourg 2, Rue du Lavoir
69 770 LONGESSAIGNE

Déposer votre coupon-réponse avant le vendredi 11 octobre 2013

✂ ---

Nom : **Prénom :**

Adresse précise :

Téléphone :

Nombre de litres souhaité : **FUEL DOMESTIQUE** ……..
G.N.R ……

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le mardi 3 décembre 2013 (dernier délai)

imprimé par la commune 04 74 70 14 60